ORGANISATION DES SERVICES ET DU TEMPS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

➢ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

- Elaborer un cahier des charges
- Être capable de mettre en œuvre une planification des équipes de soins et autres cohérente en regard de la structure
- Connaitre la réglementation sur le temps de travail et maitriser ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.
- Connaitre les obligations annuelles sur le temps de travail
- Savoir gérer les imprévus
- Penser les cycles de travail
- Mettre en application une méthodologie en rapport avec la structure

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :
Contactez notre référent Handicap :
Didier LECLERC
06 51 67 97 10
didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITE ET LIEU :
Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PREREQUIS :
Maitrise de la langue française
Cadre de santé

PREREQUIS TECHNIQUE :
Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DUREE HORAIRE ET DATES :
3 jours ou 21 heures (2 + 1 à 30 jours)

PUBLIC :
Tout professionnel des secteurs sanitaires, médico-social ou social

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
Mini 8 – Maxi 12

REF : OGF.011

PROGRAMME DETAILLE :

JOUR 1 :

- Ouverture du programme, présentation de l'intervenant et des participants, modalités administratives et organisationnelles notamment émargements, recueil des attentes/ besoins
- Les diverses formes de plannings
- Le travail en 12 h
- Le travail en 10h
- Le travail en 7 h
- Le travail en coupé
- Analyse des avantages et des inconvénients des différents systèmes
- Le mixage solution alternative

JOUR 2 :

- La législation du travail
- Temps horaire
- Accord d'entreprise
- La convention
- Repos fixe
- Temps de repos
- Organiser les congés annuels
- Information sur les temps spécifiques
- Absence formation
- Absence syndicale, représentation
- Horaires aménagés

JOUR 3 :

- Différence entre cycles, roulements et planning
- La fiche de tache
- Implication de l'équipe dans la création de la fiche de tache
- Modalité de conception
- Méthodologie de l'élaboration d'un cahier des charges
- Organisation du rétro planning
- Mise en œuvre de la méthodologie
- Mise en place d'objectifs à atteindre et à restituer en journée 3

METHODES PEDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Autoévaluation initiale de connaissances/ compétences
- Méthodologie du planning
- Loi sur le travail
- Apports théoriques
- Exposés interactifs autour d'un diaporama et des modèles de management
- Power point
- Tour de table
- Libre expression
- Méthodes pédagogiques Affirmative – Expositive – Participative – Interactive

EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle,
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire
- Bilan avec le formateur en fin de formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Est animée par un Formateur D.U du secteur médico-social.

MATERIEL :

- PC portable
- Ecran
- Power point
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DETAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATON

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO
Tél : 09.80.42.18.53
@ : direction@medicalys-formation.fr
SIRET : 902 283 340 000 13
APE : 8559 A
Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :
93 06 09371 06
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC OGF.011 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022